



18.4155 Postulat

200 000 personnes méritent de pouvoir utiliser une installation existante pour rejoindre rapidement la capitale en train

Déposé par: Borloz Frédéric
Groupe libéral-radical
PLR.Les Libéraux-Radicaux



Date de dépôt: 10.12.2018
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Non encore traité au conseil

Texte déposé

Le Conseil fédéral est chargé de présenter un rapport sur les opportunités de connecter avec une offre ferroviaire de bonne qualité pour les habitants de la Riviera et du Chablais, en établissant des solutions permettant de réduire les temps de parcours en provenance et à destination de Fribourg/Berne.

Dans son rapport, le Conseil fédéral analysera notamment les trois options suivantes:

1. Prolongement de la S1 du RER bernois vers la Riviera/Chablais;
2. Correspondance à Fribourg, entre la S1 du RER bernois avec un RE de/pour Chablais/Riviera;
3. Correspondance ou coupe-accroche avec le RE Bulle-Berne.

Développement

Le Chablais et la Riviera comptent ensemble près de 200 000 habitants connectent Valais, Vaud et Fribourg. Toutefois, il faut compter environ 1h50 pour relier Aigle à Berne par le train (via obligat. Lausanne), contre à peine 1h05 par la route via A9/A12. De même, 90 minutes sont requises pour le tronçon Vevey-Berne en train contre seulement 50 minutes par la route. Il est dès lors évident que l'offre ferroviaire actuelle peine à concurrencer la route, même en réduisant le temps de parcours Lausanne-Berne.

Pourtant, l'autoroute A12 subit une affluence indéniable, a fortiori durant les heures de pointe. La croissance démographique dans les régions susmentionnées ne manquera pas d'aggraver cette problématique.

Durant l'été 2018, en lien avec l'interruption totale de trafic CFF entre Puidoux et Lausanne, les CFF ont mis en place une offre de substitution de bonne qualité avec des RE à deux étages entre Vevey et Fribourg, ce qui a permis de découvrir que des solutions pourraient être mises en place pour offrir une vraie alternative à l'automobile. La démonstration est ainsi faite que des solutions simples sont techniquement possibles.

En plus d'une variante de direct Vevey-Berne, compte tenu de la densité de trains sur ce parcours, les trois options ci-dessous devraient être étudiées au moins pour les périodes de forte demande:

1. Prolongement de la ligne S1 de BLS desservant Bern-Fribourg peut être prolongée jusqu'à St-Maurice via Vevey.
2. Correspondance nouvelle sur la ligne S1 de BLS comme ci-dessus.
3. Correspondance RE sous forme de coupe-accroche à Romont jusqu'à Vevey avec correspondance sur les IR à Vevey d'environ 10'.

Toutes autres propositions du Conseil fédéral dans ce sens pourra alléger le noeud surchargé de Lausanne améliorer la situation sans de lourd investissement.





Compétences

Autorité compétente

Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national

Cosignataires (31)

Amaudruz Céline, Bauer Philippe, Bendahan Samuel, Bourgeois Jacques, Brélaz Daniel, Buffat Michaël, Burkart Thierry, Béglé Claude, Cattaneo Rocco, Chevalley Isabelle, Derder Fathi, Egger Thomas, Feller Olivier, Glauser-Zufferey Alice, Grin Jean-Pierre, Gschwind Jean-Paul, Hiltbold Hugues, Lüscher Christian, Maire Jacques-André, Marchand-Balet Géraldine, Marra Ada, Moret Isabelle, Nantermod Philippe, Nicolet Jacques, Nordmann Roger, Page Pierre-André, Rime Jean-François, Roduit Benjamin, Ruiz Rebecca Ana, Thorens Goumaz Adèle, Wehrli Laurent

Liens

